



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXV (1900)

NOTES ET MÉMOIRES

COMPTES RENDUS DES SÉANCES



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1900

Saône, et qu'on a négligé de pousser les investigations à l'ouest des vallées de la Brevenne et de l'Azergue, ainsi que dans le nord du département du Rhône, sous prétexte que, dans les régions où prédominent les roches granitiques, gneissiques et schisteuses, la Flore varie peu à égale altitude et dans les mêmes conditions d'habitat. Tout en accordant qu'il en est ainsi à l'égard de certaines espèces vulgaires à vaste dispersion, il est certain néanmoins que d'autres espèces sont particulièrement localisées, de sorte que, pour établir une statistique exacte, il importe de connaître ces localisations restreintes. Au surplus, le motif tiré de l'éloignement qu'on a pu alléguer à bon droit dans les temps antérieurs n'existe plus depuis le développement donné aux moyens rapides de communication.

M. Audin propose de commencer la série des explorations par celle de la Haute-Azergue, au nord de La Mure, pendant les deux jours de fête de la Pentecôte.

SÉANCE DU 15 MAI 1900

PRÉSIDENTE DE M. NIS. ROUX.

La Société a reçu :

Autun : Soc. hist. natur. ; Bulletin XI, 2 ; XII, 1. — Nantes : Soc. sc. natur. ; Bull. X, 1-2. — Paris : Soc. mycologique Fr. ; XVI, 3. — Annecy : Soc. Florimontane ; Revue savoie. XLI, 2. — Nîmes : Soc. études sc. natur. ; Bull. XXVII. — Niort : Soc. botan. ; Bull. XI. — Montpellier : Soc. hortic., hist. natur. ; Annales XXXIII, 3-4. — Revue bryologique de M. Husnot ; XXVII, 4. — Belfort : Soc. d'Émulation ; Bull. XIX.

COMMUNICATIONS.

M. l'abbé BOULLU présente des spécimens d'un *Potamogeton* qu'il avait récolté à Tignieu (Isère), en 1862, et qu'il avait étiquetés *Pot. lucens*. En faisant la revision de son herbier, il a

reconnu que ces spécimens sont identiques à ceux qu'il avait reçus de Laybach sous le nom de *P. prælongus* Wulfen, et présentent bien les caractères attribués à cette dernière espèce par les botanistes compétents. C'est donc à tort que Grenier (Flore Fr. III, p. 316) a émis des doutes relativement à l'existence de celle-ci en France. Du reste, le *Pot. prælongus* a été trouvé par Godet dans le lac d'Étalières, près de la Brévine, puis, par M. Ant. Magnin, en plusieurs lacs français de la chaîne jurassique. Puisqu'il a été méconnu dans notre région, il ne sera pas inutile de rappeler les caractères qui le distinguent du *Pot. lucens*.

POT. PRÆLONGUS

Feuilles à base ovale et demi-embrassante, à sommet non mucroné, un peu cucullé, à bords lisses.

Pédoncules floraux peu épais au sommet.

Carpelles munis d'une carène aigue très saillante.

POT. LUCENS

Feuilles rétrécies à la base et brièvement pétiolées, à sommet mucroné, à bords scabres.

Pédoncules très épais au sommet.

Carpelles obscurément carénés.

M. VIVIAND-MOREL présente plusieurs pieds de *Scandix pecten* atteints de virescence avec chlorose des feuilles et élongation des tiges ; ils ont été récoltés à Villeurbanne. Il montre ensuite les espèces suivantes provenant du jardin de M. Borel, à la Cité-Villeurbanne : *Allium triquetrum*, *roseum*, *subhirsutum*, *Anthyllis Barba Jovis* (*Anthyllis argentea* Lamarck).

M. LAVENIR distribue de beaux spécimens fleuris de *Mecynopsis cambrica* provenant des cultures de M. Fr. Morel, à Vaise.

M. le D^r LÉON BLANC montre une collection de plantes de Suède et de Norvège, puis des grains de *Chara* fossiles.

M. BRETIN rappelle à cette occasion que, suivant M. Sauvageau, les Characées doivent prendre place dans la classification entre les Algues et les Muscinées.

M. SAINT-LAGER donne connaissance des recherches de M. Mattiolo, professeur à l'Université de Turin, relativement à l'exubérance végétative de la tige, des feuilles, des racines et des tubercules radicaux, qui se produit chez les Papilionacées auxquelles on a extirpé les fleurs.

Une expérience comparative a été faite sur 108 pieds de *Faba vulgaris* et a donné les résultats suivants :

Poids total de 53 pieds privés de leurs fleurs...	12468 ^{gr} 73
— 54 pieds ayant fleuri et fructifié..	6 752 94
Augmentation de poids du premier lot.	5715 ^{gr} 79

D'où il résulte que sur un hectare de terre portant 300.000 pieds de Fèves, l'augmentation serait 33052 kilogr.

L'extirpation des fleurs ne produit pas seulement une surabondante ramification de la tige, comme le montre une planche photographique jointe au Mémoire, mais aussi un accroissement du nombre et de la grosseur des tubercules. Ceux-ci contiennent une plus forte proportion d'azote. Le rapport entre les deux lots de la susdite expérience est de 6,71 à 4,58. Dans la tige et les feuilles, l'augmentation de la proportion d'azote est encore plus grande.

Il est utile d'ajouter que l'exubérance végétative obtenue chez la Fève n'a pas été aussi grande chez d'autres Papilionacées soumises au même traitement par le D^r Soave. Au surplus, dans les conditions ordinaires de la pratique agricole, l'extirpation des fleurs qui peut être faite sur des individus espacés ne serait pas possible dans des cultures de Luzerne, de Trèfle, de Vesce et d'autres Papilionacées fourragères croissant serrées les unes à côté des autres. Il serait intéressant de rechercher si l'extirpation des fleurs de la Pomme de Terre et du Topinambour provoquerait un accroissement de la grosseur des tubercules.

Les faits constatés expérimentalement par MM. Mattirollo et Soave sont en parfaite concordance avec ceux qu'ont observé les praticiens adonnés à la culture des arbres, des arbustes, notamment de la Vigne, et même des plantes ornementales. Tous savent que, par l'effet d'une sorte d'antagonisme ou de compensation physiologique, l'extrême abondance des fruits nuit au développement des organes de végétation et *vice versa*. Ils savent aussi que, dans un même système organique, l'extirpation de l'un des membres, fleur, fruit, rameau, est favorable à l'hypertrophie de la fleur, du fruit ou des branches qu'on veut conserver. Les applications à la grande culture du procédé de l'extirpation des fleurs restent subordonnées aux conditions économiques dont il faut toujours tenir compte dans une exploitation agricole.